

Fédération Européenne des Associations Nationales de Cabinets de Recouvrement de Créances

Communiqué de presse ROME, Italie, le 4 octobre 2004 –

Environ 200 délégués de tous les pays du monde ont assisté au Congrès Mondial de la Fédération Européenne des Associations de Cabinets de Recouvrement de Créances qui s'est déroulée à Rome du 29 septembre 2 octobre 2004.

La Conférence a été ouverte par le Député d'Alliance Nationale (UN), l'Honorable Vincenzo Nespoli qui a lancé le processus de réforme du secteur qui doit bientôt être approuvé par le Parlement Italien.

Au printemps prochain a déclaré l' Honorable Député. Nespoli « Le recouvrement amiable de créances italien aura un statut moderne et pratique »

Aussi « Pendant les deux jours de cette réunion mondiale à laquelle sont présents des délégués venus de Chine, de Russie, d'Argentine, des États-Unis et d'Afrique du Sud ainsi qu'un membre du Parlement européen, l'Honorable Député. Joachim Wuermeling, des matières telles que l'accord de Bâle, les directives sur le blanchiment de l'argent et la protection des données personnelles seront présentées. »

Au cours de l'assemblée générale du 2 octobre 2004, le nouveau Comité directeur de FENCA a été choisi:

Le délégué suisse, M. Kornel Tinguely, a été désigné Président;

L'avocat allemand et délégué, Dr. Carsten D. Ohle, secrétaire général du BDIU (association allemande), a été choisi le Vice-président;

L'avocat Italien et délégué, Dr. Marco Recchi, d'UNIREC du général du secrétaire (association Italienne) un le du choisi de l'été Secrétaire;

Le délégué français, M. Christian COTTENCEAU, a fait son entrée au comité

Ce nouveau conseil d'administration qui tiendra sa première réunion en novembre aura comme une tâche principale d'encourager, dans les deux années à venir, des accords du déontologiques pour les acteurs du recouvrement de créance avec les principales fédérations européennes de banque, les associations de credit manager et les associations des consommateurs.